

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du jeudi 19 mai 2022

Date de la convocation: 12/05/2022

Membres en exercice : 12
L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 8
Présents : Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Benoît TOULOUZET, Félix SASSO

Votants : 9
Représentés : Noël PEREIRA DA CUNHA

Excusés :

Absents : Xavier MACIAS, Sadek BOUBEKEUR, Alexandra FRONTY

Secrétaire de séance : Serge LAGUIBEAU

2022_047 - Objet : AUTORISATION DE TRAVAUX DANS LE RESTAURANT LE ROYALTY, GALERIE DES ŒUFS, CAUTERETS

Arnaud Chassagne a entrepris des travaux de réfection du bar, des peintures de la salle de restauration et au remplacement des stores extérieurs du restaurant « le royalty ».

Il lui a été rappelé que ces travaux doivent faire l'objet d'une autorisation de la commission syndicale en amont de leur démarrage.

Dans la mesure où ces travaux sont réalisés dans les règles de l'art et qu'ils apportent une plus-value au commerce, le président propose au conseil de les autoriser.

Cet exposé effectué, le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, DECIDE :

- **D'AUTORISER** les travaux de Arnaud Chassagne détaillés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
Pierre CAPOU



RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 01/06/2022 065-256501321-20220519-2022_047-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20____

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 01/06/2022
065-256501321-20220519-2022_047-DE